

CIRCULAIRE

DOSSIER : MTG 1/13

DATE : 25 juillet 2022

CIRCULAIRE : 22/61

DIFFUSION : Membres de la Troisième réunion
du Conseil exécutif 2022

Copie : Points de contact nationaux du PROE
Organisations du CORP
Organisations partenaires du PROE

Objet : Invitation et organisation de la Troisième réunion du Conseil exécutif du PROE, 8 et 9 septembre 2022

Chers Membres,

Pour faire suite à la circulaire 22/38 du 1^{er} mai 2022, j'ai le plaisir de vous inviter à participer à la Troisième réunion du Conseil exécutif du PROE qui se tiendra virtuellement les 8 et 9 septembre 2022.

Notre présidence, Tonga, et notre vice-présidence (Tokelau) exerceront leurs fonctions à distance, tandis que le Secrétariat accueillera physiquement la réunion dans la salle de conférence du Centre océanien sur le changement climatique (PCCC) sur le site du PROE. Le mandat du Conseil exécutif est fourni en pièce jointe à titre d'information.

La réunion suivra des modalités similaires à celles de la 30^e Conférence du PROE de l'année dernière et de la Deuxième réunion du Conseil exécutif antérieure qui se sont également tenues virtuellement.

1. Il n'y aura pas de comité de rédaction.
2. Il n'y aura pas d'interprétation pendant la réunion. Cette décision a été confirmée en consultation avec notre Membre francophone, Wallis-et-Futuna. Ce geste est très apprécié par le PROE qui reste pleinement attaché au bilinguisme pour l'organisation. Des services complets de traduction sont fournis pour la réunion dans les mêmes conditions que les réunions des conseils de gouvernance du PROE.
3. Les premiers documents relatifs à la Conférence sont disponibles sur le site Internet du PROE (<https://www.sprep.org/3rd-executive-board-meeting-2022>) en anglais et en français. Le Secrétariat souhaite également vous informer que le document de travail relatif au point 6.4 de l'ordre du jour sera disponible à partir du 12 août 2022. Il est actuellement traité par le groupe de travail des membres du PROE sur l'évaluation indépendante (ICR) et l'évaluation à mi-parcours (MTR). Par ailleurs, le document de travail relatif au point 10.2 de l'ordre du jour concernant le budget biennal supplémentaire de 2023 sera communiqué aux Membres dès qu'il sera disponible.

Dans les semaines à venir, le Secrétariat vous communiquera des informations supplémentaires sur l'organisation de la réunion, notamment la plate-forme virtuelle qui sera utilisée ainsi que les modalités proposées pour les consultations des sous-groupes en vue de préparer la Troisième réunion du Conseil exécutif. Les modalités sont les mêmes que celles utilisées pour la Deuxième réunion du Conseil exécutif.

À titre d'information, la composition des Membres de la Troisième réunion du Conseil exécutif du PROE est la suivante :

1. **Papouasie-Nouvelle-Guinée**, représentante de la Mélanésie
Sous-groupe : Fidji, Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Vanuatu
2. **République des Îles Marshall et Nauru**, représentants des Membres de la Micronésie
Sous-groupe : États fédérés de Micronésie, Guam, Kiribati, Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, Nauru, Palaos

3. **Nioué**, représentant des Membres polynésiens
Sous-groupe : Îles Cook, Nioué, Polynésie française, Samoa, Samoa américaines, Tokélau, Tonga, Tuvalu, Wallis-et-Futuna
4. **Royaume-Uni**, représentant des Membres métropolitains
 - Sous-groupe : Australie, États-Unis d'Amérique, France, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni
5. **Wallis-et-Futuna**, représentant des membres francophones

Le Conseil exécutif comprendra également la troïka suivante :

1. **Tonga** (présidence 2022)
2. **Tokelau** (présidence 2021)
3. **Îles Salomon** (présidence 2020)

Les Membres qui souhaitent assister à la réunion en tant qu'observateurs doivent adresser leur demande officielle au Président avant la réunion en vue de leur examen conformément au mandat du Conseil exécutif.

Les Membres du Conseil exécutif, y compris la Troïka, sont priés de bien vouloir remplir le formulaire de nomination ci-joint et de le renvoyer par courrier électronique à apiseta@sprep.org ou rosannag@sprep.org au plus tard le 5 août 2022 avant la fermeture des bureaux.

Pour plus d'informations concernant l'organisation logistique et les documents de travail, veuillez contacter apiseta@sprep.org et adresser une copie à easterc@sprep.org.

Cordialement,



Sefanaia Nawadra
Directeur général

Pièce jointe

SN/ECS/ae